

Département d'Études hispaniques
Année universitaire 2023-2024
Mention Études Européennes et Internationales
Parcours Études Franco-Espagnoles
Licence 1^{re} année



Don Quichotte vu par Gérard Garouste (Paris, Diane de Selliers, 1998)

Directeur des Études de Première Année (DEPA)

Julien Quillet, Julien.QUILLET@uca.fr

secrétaire

Nicolas Madéore, dpt.espagnol.lcc@uca.fr

34 avenue Carnot – 63037 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

Tél. : +33 4 73 40 63 75

Pour accéder à nos formations

Pour postuler : <https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription>

Le diplôme requis est le Baccalauréat ou le DAEU (Diplôme d'Accès aux Études Universitaires).

Si vous êtes titulaire d'un diplôme post-bac :

Vous pouvez intégrer un parcours licence par validation partielle ou totale du cursus de formation antérieur.

Toutes nos formations sont accessibles dans le cadre de la formation continue avec possibilité de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

<https://www.uca.fr/formation/formation-tout-au-long-de-la-vie>

Besoin d'informations, problème d'orientation ?

Adressez-vous en priorité à vos responsables pédagogiques, responsables d'année en prenant rendez-vous avec eux par courrier électronique.

Toutes les informations sont disponibles sur le site de l'Université Clermont Auvergne :

<https://lcc.uca.fr/>

Spécialisation progressive

La spécialisation progressive a pour but d'améliorer la réussite des étudiants en Licence en leur permettant d'affiner progressivement leur projet personnel et professionnel. Mise en œuvre à l'UCA à partir de la rentrée 2017, cette nouvelle organisation des études facilite les réorientations durant les deux premières années de la Licence en favorisant les passerelles et en évitant les redoublements. L'étudiant se spécialise ainsi au fur et à mesure qu'il avance dans son cursus : en première année (N1), la pluridisciplinarité ouvre la formation sur plusieurs champs d'étude, et en deuxième année (N2), le système des majeures/mineures permet de donner progressivement plus d'importance à la discipline qui devient la matière de spécialisation en troisième année (N3).

Système Majeures/Mineures

Durant les deux premières années de Licence, l'étudiant est inscrit dans une discipline qui constitue sa majeure et s'ouvre à une autre discipline, sa mineure. L'étudiant choisit sa mineure dans une sélection qui lui est proposée au moment de l'inscription. Durant ces deux années, les enseignements majeurs prennent progressivement de l'importance, mais l'étudiant peut se réorienter à la fin du N1 ou du N2 en optant pour sa mineure. En troisième année, année de la spécialisation, tous les enseignements peuvent être concentrés sur la discipline majeure ; les étudiants ont cependant toujours la possibilité de choisir une mineure pluridisciplinaire. Chaque année, s'ajoutent à ces enseignements

(majeurs et mineurs) des cours transversaux, c'est-à-dire communs à toutes les licences.

Canaux de diffusion des informations

Grâce à la couverture du site de l'université par son réseau WIFI (en cours de développement), vous pourrez accéder à tous les canaux d'informations qui vous seront nécessaires : <https://www.uca.fr/campus/services-numeriques/acces-a-internet/>

Le site de l'Université : <https://www.uca.fr/>

L'Espace numérique de travail accessible dès la validation de votre inscription administrative : <https://ent.uca.fr>

Il vous permettra, entre autres, de :

- consulter le courrier électronique envoyé par l'université à votre adresse électronique UCA. L'université utilise exclusivement cette adresse pour le courrier électronique qu'elle vous adresse. Votre compte UCA sera créé et activé le lendemain du jour de votre inscription administrative. Vous devez consulter ce compte quotidiennement. Vous pouvez facilement mettre en place une redirection automatique vers votre adresse personnelle.
- accéder aux documents de cours créés par certains enseignants.
- accéder à l'annuaire universitaire.
- vous documenter sur les possibilités de séjour à l'étranger.
- vérifier votre inscription aux examens et consulter vos résultats après les délibérations du jury.
- vous tenir au courant des actualités du département et de l'université.

Informations scolarité

Le régime spécial d'études (RSE) permet à un étudiant ne pouvant pas se consacrer à temps plein à la poursuite de ses études et sous certaines conditions, de pouvoir bénéficier d'aménagements d'emploi du temps et du mode de contrôle des connaissances (par exemple, contrôle terminal à la place du contrôle continu).

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au secrétariat.

Évaluation des connaissances

En cas d'absence justifiée à une épreuve de Contrôle Continu (CC), la note sera neutralisée si l'EC est évaluée par plus de 2 notes ou remplacée par une épreuve de substitution.

Une session de remplacement pourra être organisée : il s'agit d'une session d'examen ouverte exclusivement aux étudiants qui ont une ou plusieurs absences justifiées à des épreuves de contrôle continu. Cette session est antérieure aux Jurys de 1ère session. La moyenne sera alors calculée avec les autres notes de CC obtenues par l'étudiant.

En cas d'absence injustifiée à une épreuve de CC, la moyenne de l'étudiant sera calculée sur le nombre d'épreuves prévues dans l'EC. **UNE absence injustifiée sera tolérée, au-delà l'étudiant sera déclaré défaillant (les résultats ne sont pas calculés, et l'étudiant ne peut donc pas valider l'Unité d'Enseignement et le semestre à la première session).**

Convocation des étudiants aux examens terminaux

Le calendrier des examens est diffusé par voie d'affichage sur l'ENT, ainsi que sur des panneaux d'affichage prévus à cet effet au plus tard 15 jours calendaires avant le début des épreuves en précisant la date, l'heure, la durée et le lieu de chaque épreuve écrite. Il précise également, si nécessaire, la liste des documents, ainsi que la nature des instruments de calcul autorisés. Le calendrier prévoit pour chaque étudiant une pause-déjeuner entre la dernière épreuve du matin et la première de l'après-midi. Ces informations sont indicatives et peuvent être modifiées en raison de circonstances exceptionnelles.

L'affichage du calendrier dans l'ENT vaut convocation individuelle aux examens. Une convocation individuelle est adressée aux étudiants dispensés d'assiduité au moins 15 jours à l'avance.

Les éventuelles modifications de calendrier sont portées à la connaissance des étudiants via leur messagerie institutionnelle, qu'ils sont tenus de vérifier régulièrement. Par ailleurs, ils vérifient leur convocation et se manifestent immédiatement auprès des Services de Scolarité en cas d'anomalie.

L'Université ne garantit la compatibilité des dates d'examens que pour les doubles cursus dont les Modalités de Contrôle des Connaissances ont été validées par les instances. La compatibilité n'est pas assurée pour les ajournés admis conditionnels (AJAC).

Accès à la salle d'examen

Un étudiant en retard pour composer sera tout de même accepté dans la salle d'examen si le retard n'excède pas le tiers du temps de l'épreuve et dans tous les cas ne dépasse pas 30 mn après le début de l'épreuve. Le refus d'accéder à la salle d'examen en cas de retard, ainsi que les raisons sont mentionnées sur le procès-verbal. En tout état de cause l'admission d'un étudiant retardataire ne lui donne pas droit à un temps de composition supplémentaire ; celui-ci est amputé de son temps de retard.

Publication des résultats :

Aucun résultat n'est transmis aux étudiants avant la délibération du Jury.
Les étudiants ont accès au détail de leurs notes de façon personnelle, sur leur ENT. Toutefois, les Services de scolarité mettent à leur disposition un relevé de notes d'année officiel.

LE RÈGLEMENT COMPLET DES ÉTUDES EST À VOTRE DISPOSITION AU SECRÉTARIAT

Jurys de délibération

Le jury, garant du respect des modalités de contrôle des connaissances, est composé de l'ensemble des enseignants-chercheurs, enseignants, lecteurs et ATER intervenant aux différents niveaux de Licence, ayant participé à la correction des épreuves et à la notation des étudiants. Ceux-ci sont tenus d'être présents sauf absence pour raison majeure. Le jury se réunit trois fois par an à l'issue des sessions d'examens (semestre 1, semestre 2 et rattrapages) pour délibérer sur la base de procès-verbaux provisoires ; il veille à ce qu'il n'y ait pas d'erreurs dans la comptabilisation des notes obtenues par le candidat, valide le semestre ou l'année et attribue le cas échéant, des mentions et des points-jurys en fonction de l'assiduité, du travail et des progrès de l'étudiant. À l'issue des délibérations, un procès-verbal est daté et signé par le président du Jury ainsi que les autres membres ayant pris part aux délibérations.

Même si le jury est souverain et non tenu de motiver les décisions précises lors des délibérations, le directeur et/ou le responsable de licence ont le souci de recevoir les étudiants en cas d'incompréhension des résultats.

Césure d'études

La césure consiste pour un étudiant à suspendre ses études pendant une période pouvant aller de 6 mois à un an afin de vivre une expérience personnelle, professionnelle ou d'engagement en France ou à l'étranger. Elle contribue à la maturation des choix d'orientation, au développement personnel, à l'acquisition de compétences nouvelles.

Ses dispositions essentielles concernent :

Le caractère facultatif de la période de césure, relevant du strict volontariat de l'étudiant ;

La nécessité pour l'étudiant en césure de demeurer inscrit auprès de son établissement, en particulier pour continuer à bénéficier des avantages liés à son statut (maintien du droit à bourse sur décision de l'établissement, couverture sociale étudiante) ;

L'engagement réciproque de l'étudiant à réintégrer la formation en fin de césure, et de l'établissement à garantir une réinscription au retour de l'étudiant ;

La possibilité pour l'étudiant de valoriser dans son parcours de formation les compétences acquises durant une année de césure ;

Le rappel de la diversité des modalités de césure : suivi d'une autre formation, stage, entrepreneuriat, contrat à durée déterminée, engagement de service civique ou de volontariat associatif, en France ou à l'étranger, bénévolat, année sabbatique... ;

Pour plus de renseignement veuillez-vous adresser au secrétariat ou consulter l'adresse suivante :

<https://www.education.gouv.fr/cid91681/publication-de-la-circulaire-facilitant-la-mise-en-oeuvre-d-une-annee-de-cesure-dans-les-parcours-etudiants.html>

Présentation de la Licence EFE 1^{re} année

La Licence Études Européennes et Internationales, spécialité Études Franco-Espagnoles, est conçue pour des étudiants souhaitant acquérir des connaissances scientifiques dans un esprit interculturel européen. À ces fins, il intègre des enseignements de langue, littérature et civilisation françaises et espagnoles, ainsi que des enseignements tournés vers les questions de la construction et des identités européennes.

La Licence Études Franco-Espagnoles favorise la mobilité des étudiants. Les quatre premiers semestres s'effectuent dans l'université d'origine et l'essentiel des enseignements relève des parcours d'Études hispaniques et de Lettres modernes, ce qui permet de possibles réorientations vers les parcours monodisciplinaires après l'obtention de 60 crédits. À partir du semestre 3, l'accent est mis sur la dimension européenne du parcours et sur la culture de l'image dans le domaine hispanique et français. À partir du semestre 5, les étudiants sont amenés à passer deux semestres à l'étranger. Outre les bénéfices linguistiques et culturels qu'ils comportent, ces séjours sont destinés à favoriser les contacts et les échanges, à créer des liens scientifiques et personnels entre les étudiants des deux universités et, au-delà des années d'études, à susciter des projets personnels et professionnels.

La formation ayant une visée professionnalisante, les étudiants doivent suivre un stage en entreprise ou dans une institution en France et/ou en Espagne (ou dans un pays hispanophone). Pour leur stage, les étudiants prennent connaissance des problèmes interculturels et de coopération transfrontière dans des entreprises d'activité internationale, dans des institutions et organisations culturelles et politiques. Selon que le stage est effectué dans des entreprises économiques ou des institutions politiques ou culturelles, les stagiaires apprennent à connaître, dans des domaines de travail différents, des situations de communication et de production dans lesquelles la communication interculturelle et les différences nationales jouent un rôle essentiel pour ce qui touche aux domaines culturels, économiques ou administratifs.

Les enseignements de la Licence E.F.E. sont mutualisés avec ceux de la Licence LLCER Parcours Espagnol, en particulier en première année où les enseignements fondamentaux sont communs aux deux Licences en vue de l'acquisition de bases indispensables à la poursuite d'une formation hispanisante. D'autres enseignements font l'objet d'un choix en fonction de votre profil et de vos projets d'études et professionnel. À ce titre, les départements d'Allemand (Études Franco-Allemandes), d'Italien (Études Franco-Italiennes), d'Anglais (*European Studies in English*), de Lettres Modernes et des Métiers de la culture, ainsi que le parcours pluridisciplinaire et le Service Université Culture sont partenaires de la formation.

N'hésitez pas à contacter les responsables pédagogiques de la Licence EFE, **M. Julien Quillet** (responsable de N1) ou **M^{me} Paula Klein** (responsable de N2 et de N3) pour toute question concernant les contenus et choix des enseignements. **M. Julien Quillet**, Directeur des Études de Première Année de la Licence LLCER Parcours Espagnol peut également répondre à vos questions concernant le tronc commun. Vous pouvez les rencontrer sur rendez-vous. Consultez les panneaux d'affichage des départements concernés par les cours que vous suivez ainsi que la page de l'environnement numérique de travail (ENT), à laquelle vous pouvez accéder en utilisant les codes qui vous sont délivrés en cours d'informatique à l'entrée à l'université.

Informations sur votre scolarité

Pour toute information concernant un cours dispensé en dehors du département d'espagnol ou des parcours particuliers, il vous appartient de contacter les départements dispensant les enseignements concernés et les responsables de parcours. Le Pôle vous informera sur les possibilités d'orientation (site Carnot, rez-de-chaussée du bâtiment de psychologie³). Le service de scolarité du premier cycle répondra à toutes vos questions administratives (scolarite.lcc@uca.fr).

SECRÉTARIAT

M. Nicolas Madéore

Bureau Rez-de-jardin, Pôle langues et cultures étrangères

34 avenue Carnot, 63037 CLERMONT-FERRAND

Tél. : 04 73 40 63 75

Mail : dpt.espagnoles.lcc@uca.fr

Le secrétariat ne s'occupe que des affaires ayant trait aux Études hispaniques. Pour tous les problèmes d'inscription à l'université, d'équivalence de diplôme, voir le Service de la scolarité.

Directrice du Département : *M^{me} Anne Dubet*

Coordinateurs 1^{er} cycle Licence LLCER parcours espagnol

1^{re} année (DEPA) : *M. Julien Quillet*

2^e année : *M^{me} Paula Klein*

3^e année : *M^{me} Paula Klein*

Coordinatrices 2^e cycle

Master MEEF :

M^{me} Lucie Lavergne

Master LLCER Études hispaniques :

M^{me} Viviane Alary

Master Études Interculturelles Franco-Espagnoles :

M^{me} Stéphanie Urdician

Coordinatrice concours

M^{me} Lucie Lavergne

Relations Internationales, Erasmus, Assistanat et conventions bilatérales

M. Michaël Grégoire

Responsable LANSAD espagnol

M. Julien Quillet,

Licence Études Franco-Espagnoles

1^{re} année (DEPA) *M. Julien Quillet*

2^e année *M^{me} Paula Klein*

3^e année *M^{me} Paula Klein*

Coordination CEAD Licence

M^{me} Paula Klein

Coordination CEAD Masters

M^{me} Virginie Giuliana

Bibliothèques

Les étudiants doivent utiliser les bibliothèques de l'université : bibliothèque du premier cycle au rez-de-chaussée du bâtiment du boulevard Gergovia, bibliothèque Lafayette, éventuellement bibliothèque de la faculté de Droit et Sciences économiques, 1^{er} étage, Bd François Mitterrand (juste en face du bâtiment de Gergovia). Les étudiants en master et en troisième cycle peuvent fréquenter la bibliothèque de la Maison de la Recherche, rue Ledru.

Comment contacter un enseignant ?

Chaque enseignant assure une permanence hebdomadaire pendant laquelle vous pouvez le rencontrer sans rendez-vous. Si vous n'êtes pas libre à ce moment-là, demandez un rendez-vous à l'enseignant en laissant un message dans sa boîte aux lettres et par mail. Si vous voulez une réponse, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées sur votre message !

Seuls les enseignants-chercheurs du Département (Professeurs et Maîtres de Conférences) peuvent diriger des mémoires M1 ou M2. Pour les contacter, il vous suffira d'écrire ou de prendre rendez-vous.

- Toute correspondance par courrier électronique doit se faire à partir de votre adresse électronique UCA (Prénom.NOM@etu.uca.fr).

- Bannissez le langage SMS et utilisez un langage courtois.

- Utilisez des formules de politesse simples en début et en fin de courrier (« Cordialement » ; « Sincères salutations » ; « En vous remerciant par avance » ; etc.).

De nombreux sites proposent des formules qui vous seront fort utiles dans vos échanges sociaux et professionnels.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU DÉPARTEMENT D'ÉTUDES HISPANIKES

ALARY Viviane, CELIS, Professeure des Universités. Roman espagnol XX^e siècle, la bande dessinée espagnole, la relation texte-image. Ses derniers travaux portent sur la relation texte-image dans l'œuvre de Juan Marsé.

ALLARD Frédéric, PRCE, Civilisation Espagnole.

ALONZO HERRERA Yonathan, Lecteur.

BARROS BASTIDAS Simone, CDD.

CHALERON Vincent, Agrégé. TICE, Traduction et expression. Histoire du cinéma espagnol.

DUBET Anne, CHEC, Professeure des Universités. Histoire moderne, Espagne, finances, politique. Ses derniers travaux portent sur les réformes administratives des Bourbons en Castille au début du XVIII^e siècle.

GASQUET Axel, IHRIM, Professeur des universités, Littérature et civilisation du Río de la Plata, XIX^e et XX^e siècles ; Orientalisme hispano-américain ; Récits de voyage ; Écrivains multilingues.

GIULIANA Virginie, CELIS, Maître de Conférences, Arts visuels (peinture, bande dessinée, cinéma) espagnols contemporains, relations textes-images.

GRÉGOIRE Michaël, LRL, Maître de Conférences, Linguistique espagnole.

GUERRY François-Xavier, CELIS, Maître de Conférences, Littérature du Siècle d'or, réception de la littérature espagnole des XVI^e et XVII^e siècles, érotisme, prose de fiction.

LAVERGNE Lucie, CELIS, Maître de Conférences, Poésie espagnole contemporaine. La forme poétique, la stylistique. L'intertextualité, les liens textes-images. La poésie visuelle et spatiale.

MATHIOS Bénédicte, CELIS, Professeure des Universités. Littérature espagnole. Spécialiste de poésie contemporaine. Ses travaux portent sur les formes poétiques, leur évolution, ainsi que sur la poésie spatialisée.

MOHSSINE Assia, CELIS, Maître de Conférences en littérature et civilisation hispano-américaine ; linguistique, théâtre mexicain, études de genre, études culturelles, littérature viatique.

PÉREZ GARCÍA Carmen, CDD.

QUILLET Julien, PRCE, traduction.

SANTOS FUENTES Alain, CHEC, ATER.

URDICIAN Stéphanie, CELIS, Maîtresse de conférences. Théâtre hispanique. Littérature hispano-américaine – XX^e-XXI^e siècles.

Les Centres de recherche auxquels sont rattachés les enseignants-chercheurs du département d'études hispaniques sont :

- le [LRL](#) : Laboratoire de recherches sur le langage (EA 999)
- le [CELIS](#) : Centre de recherches sur les littératures et la sociopoétique (EA 1002)
- Le [CHEC](#) : Centre d'Histoire « Espaces et Cultures » (EA 1001)
- l'[IHRIM](#) : Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités (UMR 5317 - CNRS).

Glossaire

UCA	Université Clermont Auvergne
UFR	Unité de Formation et de Recherche
LCC	Langues, Cultures et Communication
LCSH	Lettres, Culture et Sciences Humaines
Licence EEI	Licence Études Européennes et Internationales
Licence LEA	Licence Langues Étrangères Appliquées
Licence LLCER	Licence Langues, Littératures et Civilisations étrangères et régionales

N1	1 ^{re} année de licence
N2	2 ^e année de licence
N3	3 ^e année de licence
S1, S2, S3, etc.	Semestre 1, semestre 2, etc.
Majeure	Discipline principale
Mineure	Discipline secondaire permettant une éventuelle réorientation
UE	Unité d'Enseignement
ECTS	Crédits (<i>European Credits Transfer System</i>)
EC	Élément Constitutif (matière dans l'UE)
LANSAD	2 ^e langue obligatoire (LANGue pour Spécialiste d'Autres Disciplines)
CLM	Centre des Langues et du Multimédia
PPP	Projet Professionnel et Personnel de l'étudiant
CM	Cours Magistraux
TD	Travaux Dirigés
TP	Travaux Pratiques
MTU	Méthodologie du Travail Universitaire
O2I	Certification informatique

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS – MAJEURE

La description des enseignements reprend les objectifs de chaque Unité d'Enseignement (UE) et les éléments les plus permanents des programmes enseignés. Ce programme est indicatif. Il peut subir des modifications en raison de la disponibilité de certains enseignants non titulaires et de divers aléas. **Consultez régulièrement l'affichage et l'ENT** (vous y trouverez également les **bibliographies** données par les professeurs), demandez des précisions au professeur qui assure le cours, à votre responsable pédagogique ainsi qu'à vos délégués.

N'hésitez pas à contacter le Directeur d'Études de Première Année (DEPA) de la Licence Études Franco-Espagnoles, **M. Julien QUILLET**, sur rendez-vous ou à la fin d'un cours. Vous pouvez aussi utiliser Internet. L'adresse électronique du coordinateur de votre année est Julien.QUILLET@uca.fr.

Mineure Disciplinaire EFE

Compétences visées (communes à la mention LLCER) :

- Maîtrise des savoirs fondamentaux en langue, acquisition d'un vocabulaire riche et précis permettant de s'exprimer avec aisance à l'écrit et à l'oral, connaissance de la grammaire, de la stylistique et des usages idiomatiques.
- Entraînement à la traduction et aux techniques de traduction propres à différents domaines : textes littéraires, articles de presse, textes techniques.
- Utilisation des outils méthodologiques pour l'analyse, la synthèse, le repérage des enjeux de documents de nature diverse en langue allemande, ou anglais, ou espagnol, ou italien, ou portugais, ou russe.
- Connaissance approfondie de la littérature de chaque aire culturelle étudiée.
- Connaissance de l'histoire et des arts des aires culturelles étudiées.

Mineure Portugais

Le parcours portugais de la mention LLCER propose des enseignements à visée professionnelle (média et médiation culturelle) à partir du semestre 3 (Atelier journalistique, Presse écrite lusophone).

Compétences visées (communes à la mention LLCER) :

- Maîtrise des savoirs fondamentaux en langue, acquisition d'un vocabulaire riche et précis permettant de s'exprimer avec aisance à l'écrit et à l'oral, connaissance de la grammaire, de la stylistique et des usages idiomatiques.
- Entraînement à la traduction et aux techniques de traduction propres à différents domaines : textes littéraires, articles de presse, textes techniques.
- Utilisation des outils méthodologiques pour l'analyse, la synthèse, le repérage des enjeux de documents de nature diverse en langue allemande, ou anglais, ou espagnol, ou italien, ou portugais, ou russe.
- Connaissance approfondie de la littérature de chaque aire culturelle étudiée.
- Connaissance de l'histoire et des arts des aires culturelles étudiées.

Semestre 1

BLOC LANGUE

UE 1.1 - TRADUCTION ESPAGNOLE (3 ECTS)

Étudiants concernés :

Étudiants des parcours LLCER espagnol standard et adapté renforcé, étudiants du parcours EFE, étudiants issus d'autres départements inscrits au titre de leur mineure, étudiants inscrits au CEAD.

EC 1 – Thème espagnol 1 – Crédits : 1,5

Volume horaire : 1 heure TD hebdomadaire

Enseignant responsable : Julien QUILLET

Résumé / description du cours :

Traduction écrite du français à l'espagnol de textes littéraires du XIX^e siècle à nos jours.

Compétences évaluées :

Connaissances grammaticales, syntaxiques et lexicales ; capacité à proposer des traductions fidèles dans un espagnol correct et nuancé.

Modalités de l'examen :

Voir tableau des MCCC.

EC 2 – Version espagnole 1 – Crédits : 1,5

Volume horaire : 1 heure TD hebdomadaire

Enseignant responsable : Julien QUILLET

Résumé / description du cours :

Traduction écrite de l'espagnol au français de textes littéraires péninsulaires et hispano-américains du XIX^e siècle à nos jours.

Compétences évaluées :

Connaissances grammaticales, syntaxiques et lexicales ; capacité à proposer des traductions fidèles dans un français correct et nuancé.

Modalités de l'examen :

Voir tableau des MCCC.

Bibliographie succincte des deux EC :Dictionnaires :

- Real Academia Española, *Diccionario de la lengua española*, www.rae.es ;
- María Moliner, *Diccionario de uso del español moderno*, Gredos ;
- Académie française, *Dictionnaire de l'Académie française*, www.academie-francaise.fr ;
- Le Robert, *Dico en ligne*, www.dictionnaire.lerobert.com ;
- Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, www.cnrtl.fr/definition/ ;
- *Grand dictionnaire d'espagnol*, Larousse ; également disponible en ligne, www.larousse.fr/dictionnaires/bilingues.

Grammaires :

- P. Gerboin et C. Leroy, *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Hachette ;
- M. Grévisse, *Le bon usage*, Duculot.

La bibliographie complète sera mise en ligne.

UE 1.2 – ÉTUDE DE LA LANGUE ESPAGNOLE 1**EC 1 – Expression écrite 1**

Enseignant : Simone BARROS BASTIDAS

Volume horaire hebdomadaire : 1h TD

Résumé du cours :

Entraînement à la compréhension et production en autonomie de textes en espagnol d'une nature diverse : curriculum vitae, textes professionnels, journalistiques et académiques. L'étudiant devra rendre périodiquement ses productions personnelles à partir des modèles étudiés en cours.

Compétences évaluées :

L'autonomie des étudiants dans la production de textes rédigés en langue espagnole, la maîtrise des formats, l'ampleur du lexique et la correction syntactique et orthographique.

Modalités de l'examen :

Voir tableau des MCCC.

Bibliographie succincte :

- Diccionario de la lengua española (Real Academia Española)
<https://dle.rae.es/?id=DgIqVCc>
- Diccionario panhispánico de dudas (Real Academia Española)
<https://www.rae.es/recursos/diccionarios/dpd>
- Nueva Gramática de la lengua española (Real Academia Española)
<https://www.rae.es/recursos/gramatica/nueva-gramatica>
- Ortografía de la lengua española (Real Academia Española)
<https://www.rae.es/recursos/ortografia/ortografia-2010>

EC2 – Expression orale 1

Enseignant : Carmen PÉREZ GARCÍA

Résumé du cours :

Ce cours permet de travailler l'expression orale et la communication à travers une variété d'activités. L'étudiant sera encouragé à s'exprimer librement à travers l'étude de l'actualité, de documents littéraires et audiovisuels et la narration d'événements.

Compétences évaluées :

Maîtriser les contenus de base nécessaires à la compréhension orale. Développer sa capacité de compréhension et d'expression orales. Constituer un glossaire à partir des thématiques étudiées.

Modalités de l'examen :

Voir tableau des MCCC.

Bibliographie succincte :

- Diccionario de la lengua española (Real Academia Española)
<https://dle.rae.es/?id=DgIqVCc>
- Aveteca del Instituto Cervantes, disponible sur
https://cvc.cervantes.es/ensenanza/actividades_ave/aveteca.htm
- Diccionario panhispánico de dudas (Real Academia Española)

<https://www.rae.es/recursos/diccionarios/dpd>

- Fundéu: <https://www.fundeu.es/>

UE 1.3 – APPROFONDISSEMENT EN LANGUE ESPAGNOLE 1

EC – Grammaire

Enseignant : Vincent CHALERON

Compétence évaluée : Langue

Descripción y objetivos :

Esta clase pretende estudiar las grandes nociones de la gramática española, centrándose especialmente en las dificultades mayores para un estudiante de español como lengua extranjera.

La adquisición de los conocimientos lingüísticos debería de permitir un mejor dominio de la lengua castellana, además de suscitar una reflexión sobre sus mecanismos.

Evaluación :

Voir tableau des MCCC.

Bibliografía :

- C.ROMERO DUEÑAS, A.GONZÁLEZ HERMOSO, *Gramática de español lengua extranjera* – Nueva Edición; Edelsa
- CONCHA MORENO, *Temas de gramática*, Nivel superior, SGEL, 2010.
- CONCHA MORENO; CARMEN HERNÁNDEZ Y CLARA MIKI KONDO, *En Gramática*, Avanzado B2, Anaya.
- A.GONZÁLEZ HERMOSO y J.R. CUENOT, *Gramática de español lengua extranjera – Curso práctico – Ejercicios Nivel 2 y 3*; Edelsa

BLOC 2 : CULTURE ET INTERCULTURALITÉS

UE 1.4 – INTERCULTURALITÉS EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

EC1 – Communication interculturelle 1 CM

Enseignant : Fanny PLATELLE (CM)

EC 2 – Communication interculturelle 1 TD Espagnol

Enseignant : à définir

Volume horaire : 2h / semaine (12hCM et 12hTD)

Résumé/description : ce cours est dispensé en français dans sa partie CM (mutualisée avec des étudiants d'études franco-allemandes) et en espagnol dans sa partie TD (alors adressé uniquement aux étudiants EFE). Il aborde les différents aspects de la communication interculturelle côté théorie et côté pratique. Il s'agit d'identifier les principes de bases de la communication interculturelle ainsi que les facteurs à prendre en compte aux niveaux politique, historique et culturel pour une meilleure compréhension de l'Autre. Concrètement, la communication ou le simple contact avec une personne de culture différente pose la problématique de la communication en situation interculturelle. Nous allons donc analyser la plupart des paramètres à maîtriser en repérant les mécanismes qui se mettent en place et qui sont autant d'obstacles à la communication, ainsi que les attitudes à développer pour lever ces obstacles et communiquer de manière efficace. On accordera pour cela une importance particulière aux différences culturelles qui attestent des manières différentes de construire une perception du monde, notamment à travers la langue.

Par des activités diverses, nous proposerons une application en TD au domaine hispanique (Espagne et Amérique Latine) dans le but de faire acquérir quelques compétences rendant apte à saisir les particularités d'une rencontre interculturelle d'une part et à anticiper pour que le message transmis soit compris et correctement interprété, d'autre part.

Le cours se déroulera de la façon suivante :

Partie théorique : Séances d'introduction à la communication, à l'interculturalité et à la communication interculturelle en application à plusieurs aires linguistiques et culturelles.

Partie pratique : Situations de mises en pratique (jeux de rôles). Par exemple : appréhensions de situations de malentendus interculturels entre un francophone et un hispanophone.

Évaluation :

Voir tableau des MCCC.

Compétences : capacité à comprendre les situations d'interaction culturelle, à réagir de manière adaptée, le cas échéant à résoudre des malentendus interculturels.

Bibliographie indicative (en gras les ouvrages les plus importants) :

Miquel Alsina, *La comunicación intercultural*, Barcelona, Ed. Antropos, 2003.

Bartel-Radic, « *La compétence interculturelle: état de l'art et perspectives* », *Management international*, vol. 13, no 4, 2009, p. 11-26. Accessible à l'adresse suivante : <https://www.erudit.org/fr/revues/mi/2009-v13-n4-n4/038582ar/>

Jacques Demorgon, *Complexité des cultures et de l'interculturel. Contre les pensées uniques*, Economica, 2010.

William B. Gudykunst et Bella Mody, *Handbook of international and intercultural communication 2*, Sage publications, 2002.

William B. Gudykunst, *Theorizing About Intercultural Communication*, Sage publications, 2005

Carlos Hernández Sacristán, *Culturas y acción comunicativa. Introducción a la pragmática intercultural*, Barcelona, Octaedro, 1999.

Jean-René Ladmiraal et Edmond Marc Lipiansky, *La Communication interculturelle*, Paris, Armand Colin, « Bibliothèque européenne des sciences de l'éducation », 1989.

Laurent Licata et Audrey Heine, *Introduction à la psychologie interculturelle*, de Boeck, 2012.

Carmelo Lisón Tolosana, *Invitación a la antropología cultural de España*, Ed. Akal, colección "básica del bolsillo", 2004. ISBN 978-84-460-2240-4

Anna Wierzbicka, *Cross-Cultural Pragmatics : the Semantics of Human Interaction*, Mouton De Gruyter, 2003/2009.

UE 1.5 CULTURE DISCIPLINAIRE

EC 1 – Littérature Espagne 1

Volume horaire hebdomadaire : 12 CM et 12 TD

Enseignant responsable : Mawada ZID

Résumé du cours : L'objectif de ce cours est de découvrir les principaux mouvements littéraires contemporains tout en questionnant la manière dont l'histoire littéraire a été écrite. La structure du cours sera donc binaire : pour chaque période étudiée, nous aborderons dans un premier temps les écrivains du canon littéraire - le masculin

permettant ici de relever l'aspect généré de la sélection des membres de ce canon, qui forment les différentes « generaciones » ou mouvements littéraires. Dans un second temps, nous aborderons les écrivaines rejetées par ce même canon. Ce point de vue sociologique sur la littérature, qui s'ajoutera évidemment à une étude littéraire plus formelle des textes, nous mènera également à étudier comment la classe sociale y est représentée ainsi que la manière dont elle influence l'écriture. Au CM, nous ferons un panorama littéraire où les différentes caractéristiques des mouvements littéraires seront développées, et en TD nous étudierons plus en profondeur certains textes. Le TD sera également une occasion de s'exercer, avec des outils variés (chat GPT, méthode d'association des idées, histoire de l'art...) au commentaire de texte, en particulier à l'élaboration d'une problématique.

Compétences évaluées :

- Lecture de textes littéraires en espagnol
- Compréhension et capacité d'analyse de textes
- Maîtrise des fondements du commentaire de texte (problématique et plan).

Évaluation continue

Voir tableau des MCCC.

Bibliographie :

Une bibliographie sera mise en ligne sur l'espace de cours de l'ENT.

EC 2 : Civilisation Espagne 1

Volume horaire : 12 h CM (1h hebdo) + 12 h TD (1h hebdo).

Enseignant : Yontahan ALONZO HERRERA

Résumé/description : Le cours de civilisation s'intéressera à l'histoire contemporaine de l'Espagne, depuis la guerre civile jusqu'à la période de la Transition démocratique. Les TD s'appliqueront à analyser des documents appartenant à cette période de l'histoire.

Compétences :

- Mobiliser des connaissances historiques et comprendre des faits de civilisation.
- Capacité à analyser un document de civilisation et à développer une argumentation avec esprit critique.

Contrôle des connaissances :

Voir tableau des MCCC.

Bibliographie succincte:

Vilar, Pierre, *Histoire de l'Espagne*, PUF, Coll. Que sais-je ? 2001.

Clément, Jean-Pierre, *España ahora*, PUF, 2000.

Maurice, Jacques, Serrano, Carlos, *L'Espagne au XXe siècle*, Hachette Supérieur, 1996.

Díaz, Soledad, Palop, María Jesús, *Organización del Estado español*, Ed. Acento, 2002.

UE 1.6 – CULTURE COMPARÉE**AU CHOIX****EC- Culture économique et numérique**

Volume horaire : 12 h CM + 12 h TD

Enseignant : Cyril BOISNIER

Résumé/description :

La finalité de cet enseignement est de conduire à la connaissance des économies et des sociétés contemporaines et en particulier de l'impact de la révolution numérique sur l'activité économique. Dans cette perspective, il vise à favoriser l'acquisition d'une culture générale fondée sur la maîtrise de connaissances, d'outils et de méthodes d'analyse permettant un traitement rigoureux des questions économiques. L'enseignement de sciences économiques s'appuie sur l'observation de faits économiques et sociaux guidée par des questionnements théoriques. Le TD sera l'occasion de mettre notamment en application le CM dans le cadre d'un dossier **et d'un oral formalisé par un diaporama ou une vidéo**. Des documents dont le diaporama du cours sont disponibles en ligne sur *moodle*.

Compétences :

L'étudiant comprend le rôle des fonctions économiques et des principaux acteurs économiques afin d'appréhender le principe des grands équilibres économiques et circuit économique de l'entreprise. Il comprend également la transformation en cours des activités économiques et sociales traditionnelles liées au numérique (internet, intelligence artificielle) et l'apparition de nouveaux modèles économiques de développement.

Bibliographie succincte :

Ressources pédagogiques à la disposition des étudiants sur l'ENT

Manuels en économie de BTS

Croissance, emploi et développement : Les grandes questions économiques et sociales I », J.-P. Deléage, B. Gazier, J. Gautier, D. Guellec, Y. L'Horty et J.-P. Piriou, Collection Repères, La Découverte, mai 2007

« Introduction à l'économie politique », Jacques Généreux, collection points économie, Editions du Seuil, dernière édition mise à jour 2015

« Économie », collection Aide-Mémoire, Alain Beitone, Emmanuel Buisson, Christine Dollo et Emmanuel Le Masson, SIREY, éditions Dalloz, dernière édition mise à jour 2012

Castel, L. Chauvel, D. Merllié, E. Neveu, T. Piketty, "Les mutations de la société française", collection repères, La Découverte, 2007

Contrôle des connaissances :

Voir tableau des MCCC.

OU

EC – Traduction anglaise 1

Volume horaire : 12 h CM + 12 h TD

Enseignant : Gaëlle DUCOS

Résumé/description et compétences :

Le cours a pour objectif de travailler la langue anglaise en contexte grâce à des textes littéraires, journalistiques ou techniques. En première année, l'accent sera mis sur de courts textes liés à l'actualité, ce qui permettra également aux étudiants de se familiariser avec la culture des pays anglo-saxons. Une révision des règles de grammaire et de syntaxe de la langue anglaise sera proposée en contexte. Une initiation à la traduction orale sera mise en place en fin de semestre, afin de mettre en pratique les réflexes acquis au cours du semestre. La pratique du thème et de la version permettra aux étudiants d'acquérir du vocabulaire précis et varié et d'acquérir des techniques et automatismes de traduction.

Le niveau B1 est requis.

Contrôle des connaissances :

Voir tableau des MCCC.

BLOC 3 : OUVERTURE ET PROFESSIONNALISATION

Choix Mineures : Mineure Disciplinaire EEI-EFE **ou** Mineure Portugais

Mineure Disciplinaire EEI-EFE

UE 1.7 – INTRODUCTION A L'HISPANISME

EC – Introduction à l'hispanisme 1

Enseignant : Frédéric ALLARD

Description du cours :

Ce cours se penchera sur la géographie de l'Espagne et des pays d'Amérique latine afin de mettre en relief le lien entre territoires, paysages et identité.

Compétences :

Posséder une bonne connaissance de l'aire géographique des pays étudiés et des références culturelles qui y sont liées.

Modalités d'évaluation :

Voir tableau des MCCC.

Bibliographie

La bibliographie sera précisée ultérieurement.

UE 1.8 – ANALYSE DE L'IMAGE

EC – Textes-Images

Enseignante : Virginie GIULIANA

Description du cours

Ce cours a pour objectif de sensibiliser les étudiants à une étude sémiologique et rhétorique de l'image dans un contexte hispanique. Il s'agira ensuite d'appliquer des éléments de méthodes à différents supports, médias et arts : publicité, peinture, bande dessinée.

Compétences évaluées :

Savoir appliquer les premiers outils sémiologiques et rhétoriques de technique d'analyse d'une image.

Modalités d'évaluation :

Voir tableau des MCCC.

Bibliographie : *Lexique Bilingue des arts visuels* (coord. Nancy Berthier), Paris, Ophrys, 2011. La bibliographie sera précisée ultérieurement en cours et sur l'espace de cours de l'ENT.

UE 1.9 – COMMUNICATION FRANCO-HISPANIQUE

EC – Communication Franco-Hispanique 1

Volume horaire : 1h30 TD hebdomadaire.

Enseignants responsables : Yonathan ALONZO HERRERA

Résumé du cours : Ce cours a pour objectif d'améliorer les compétences communicationnelles des étudiants tant en français qu'en espagnol (communiquer, échanger et savoir-être). Le cours proposera des exercices et des mises en situation de communication diverses permettant d'acquérir ou de revoir les techniques de base de la communication et d'adopter les bonnes stratégies selon les contextes. Il pourra proposer des exercices sur la voix ou sur des textes mais également sur des éléments paraverbaux (placement dans l'espace, gestuelle) ou rhétoriques (art de l'éloquence).

Compétences évaluées : L'autonomie, la correction, la fluidité et l'aisance des étudiants dans des différents contextes de communication et la maîtrise des techniques et des stratégies présentées en cours.

Modalités de l'examen :

Voir tableau des MCCC.

OU

EC – Histoire du Monde

Descriptif à venir

UE 1.10 – INTRODUCTION AU MONDE ÉCONOMIQUE

EC – Culture économique

Enseignant : Nawel HABIB

Descriptif à venir

Mineure LLCER Portugais

Le descriptif complet concernant les cours de la Mineure Portugais se trouve dans le livret des études portugaises.

UE 1.7 – TRADUCTION PORTUGAIS

EC – Thème Portugais 1

EC – Version Portugais 1

UE 1.8 - LANGUE ORALE ET ÉCRITE PORTUGAIS DÉBUTANT 1

EC – Expression écrite Portugais débutant 1

EC – Expression orale Portugais débutant 1

OU

UE 1.8 - LANGUE ORALE ET ÉCRITE PORTUGAIS NON-DÉBUTANT 1

EC – Expression écrite Portugais non débutant 1

EC – Expression orale Portugais non-débutant 1

UE 1.9 – CULTURES ET SOCIÉTÉS PORTUGAIS

EC – Cultures et sociétés Brésil 1

UE 1.10 – LITTÉRATURES PORTUGAIS 1

EC – Littératures Brésil 1

Semestre 2

BLOC LANGUE

UE 2.1 – TRADUCTION ESPAGNOLE 2

Étudiants concernés :

Étudiants des parcours LLCER espagnol standard et adapté renforcé, étudiants du parcours EFE, étudiants issus d'autres départements inscrits au titre de leur mineure, étudiants inscrits au CEAD.

EC 1 – Thème espagnol 2 – Crédits : 1,5

Volume horaire : 1 heure TD hebdomadaire

Enseignant responsable : Florencia VITTOR MEDINA

Résumé / description du cours :

Traduction écrite du français à l'espagnol de textes littéraires du XIX^e siècle à nos jours.

Compétences évaluées :

Connaissances grammaticales, syntaxiques et lexicales ; capacité à proposer des traductions fidèles dans un espagnol correct et nuancé.

Modalités de l'examen :

Voir tableau des MCCC, page 14.

EC 2 – Version espagnole 2 – Crédits : 1,5

Volume horaire : 1 heure TD hebdomadaire

Enseignant responsable : Julien QUILLET

Résumé / description du cours :

Traduction écrite de l'espagnol au français de textes littéraires péninsulaires et hispano-américains du XIX^e siècle à nos jours.

Compétences évaluées :

Connaissances grammaticales, syntaxiques et lexicales ; capacité à proposer des traductions fidèles dans un français correct et nuancé.

Modalités de l'examen :

Voir tableau des MCCC, page 14.

Bibliographie succincte des deux EC :

Dictionnaires :

- Real Academia Española, *Diccionario de la lengua española*, www.rae.es ;
- María Moliner, *Diccionario de uso del español moderno*, Gredos ;
- Académie française, *Dictionnaire de l'Académie française*, www.academie-francaise.fr ;
- Le Robert, *Dico en ligne*, www.dictionnaire.lerobert.com ;
- Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, www.cnrtl.fr/definition/ ;
- *Grand dictionnaire d'espagnol*, Larousse ; également disponible en ligne, www.larousse.fr/dictionnaires/bilingues ;

Grammaires :

- P. Gerboin et C. Leroy, *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Hachette ;
- M. Grévisse, *Le bon usage*, Duculot.

La bibliographie complète sera mise en ligne.

UE 2.2 ÉTUDE DE LA LANGUE ESPAGNOLE

EC – Grammaire 2

Enseignant responsable : Vincent CHALERON

Descriptif/Résumé :

Esta clase pretende estudiar las grandes nociones de la gramática española, centrándose especialmente en las dificultades mayores para un estudiante de español como lengua extranjera.

La adquisición de los conocimientos lingüísticos debería de permitir un mejor dominio de la lengua castellana, además de suscitar una reflexión sobre sus mecanismos.

Contrôle des connaissances :

Voir tableau des MCCC, page 14.

Bibliografía :

- C. ROMERO DUEÑAS, A.GONZÁLEZ HERMOSO, *Gramática de español lengua extranjera* – Nueva Edición; Edelsa
- CONCHA MORENO, *Temas de gramática*, Nivel superior, SGEL, 2010.
- CONCHA MORENO; CARMEN HERNÁNDEZ Y CLARA MIKI KONDO, *En Gramática*, Avanzado B2, Anaya.
- A.GONZÁLEZ HERMOSO y J.R. CUENOT, *Gramática de español lengua extranjera – Curso práctico – Ejercicios Nivel 2 y 3*; Edelsa

EC Expression orale 2

Volume horaire hebdomadaire : 1h TD.

Enseignant responsable : à préciser.

Résumé du cours :

Entraînement à la compréhension de documents audio (visuels) et à l'expression orale dans différentes situations de communication. Les documents travaillés ainsi que les productions demandées auront trait à des sujets d'actualité et à la culture générale hispanique.

Compétences évaluées :

Compétences générales et des compétences communicatives langagières dans le domaine oral (compréhension et particulièrement production) au niveau intermédiaire (fin) et avancé.

Modalités de l'examen :

Voir tableau des MCCC.

Bibliographie succincte :

Aveteca del Instituto Cervantes, disponible sur https://cvc.cervantes.es/ensenanza/actividades_ave/aveteca.htm
Biblioteca electrónica del Insituto Cervantes, disponible sur https://www.cervantes.es/bibliotecas_documentacion_espanol/biblioteca_electronica/audiolibros.htm Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), disponible sur <https://rm.coe.int/16802fc3a8>

BLOC 2 : CULTURES ET INTERCULTURALITÉS

UE 2.3 CULTURE DISCIPLINAIRE

AU CHOIX

EC : Littérature hispano-américaine 2

Volume horaire : 1 h CM + 1 h TD hebdomadaires

Enseignante responsable : Stéphanie URDICIAN

Résumé/description du cours :

Ce cours a pour objectif de familiariser l'étudiant.e avec les principales tendances du roman hispano-américain contemporain (XXème-XXIème siècles). L'étude d'extraits vise à favoriser des habitudes de lecture et l'acquisition des outils de l'analyse littéraire. L'évaluation portera sur la capacité de l'étudiant.e à comprendre un texte littéraire en langue espagnole et à en proposer une lecture analytique. L'étudiant.e devra être en mesure de reconnaître les grands courants de la littérature hispano-américaine contemporaine et de situer les auteurs dans leur trajectoire littéraire ainsi que dans un contexte historique et culturel.

Compétences évaluées :

- Développer une argumentation avec esprit critique
- Mobiliser des connaissances historiques, des références culturelles et artistiques permettant de construire des mises en perspective et des transferts entre les aires géographiques, politiques et culturelles relevant de la langue maternelle et de la ou des langues visées.
- Formuler à l'écrit et à l'oral des analyses, synthèses et traductions écrites, de la langue étudiée vers la langue maternelle ou réciproquement.

Modalités de l'examen :

Voir tableau des MCCC.

Bibliographie succincte :

Programme de lecture (romans)

ASTURIAS, Miguel Ángel, *El señor presidente* (1946) [novela de dictador-Guatemala] ; CABRERA INFANTE, Guillermo, *Tres tristes tigres* (1966) [Nueva Novela-Cuba] ; CARPENTIER, Alejo, *El reino de este mundo* (1949) [Lo real maravilloso]; *El recurso del método* (1974) [Novela de dictador] ; CASTELLANOS, Rosario, *Balún-Canán* (1957) [Novela neoindigenista-México] ; CORTÁZAR, Julio, *Rayuela* (1963) [Nueva Novela-Experimental] ; FUENTES, Carlos, *La muerte de Artemio Cruz* (1962) [Nueva Novela-Experimental] ; GARCÍA MÁRQUEZ, Gabriel, *Cien años de soledad* (1967) [Realismo mágico-Colombia] ; ONETTI, Juan Carlos, *El pozo* (1939) ; *Juntacadáveres* (1964) [Nueva Novela-Uruguay] ; OSORIO, Elsa, *A veinte años, Luz* (1998) ; *Doble fondo* (2017) [Memoria dictadura argentina] ; VALLEJO, Fernando, *La virgen de los sicarios* (1994) [Escritura de la violencia-Colombia] ; VARGAS LLOSA, Mario, *La casa verde* (1966); *La tía Julia y el escribidor* (1977) [Nueva Novela-Perú]; *La fiesta del chivo* (2000) [Novela de dictador] ; VILLALOBOS, Pablo, *Fiesta en la madriguera* (2010) [Narconovela-México]

Bibliographie critique (voir bibliographie complète du cours sur l'ENT)

OU

EC : Civilización hispanoamericana

Enseignant responsable : Alain SANTOS FUENTES

Volume horaire : 1 heure CM + 1 heure TD hebdomadaires

Résumé/description du cours :

Dans ce cours, nous étudierons l'évolution historique et culturelle de la région latino-américaine depuis la période des indépendances jusqu'à nos jours, en prêtant attention aux aspects généraux et aux particularités de chacun des territoires qui composent la région. Nous nous familiariserons avec la chronologie de base, avec les principaux événements, personnages et processus qui ont marqué les deux derniers siècles de l'histoire latino-américaine, grâce à l'étude et à l'analyse des sources historiques et à la lecture de la bibliographie la plus pertinente.

Compétences évaluées :

Mobiliser des connaissances historiques et comprendre des faits de civilisation. Développer une argumentation logique à l'écrit comme à l'oral. Capacité à analyser un document historique de façon argumentée.

Modalités de l'examen :

Voir tableau des MCCC.

Bibliographie succincte :

Une bibliographie sera mise en ligne sur l'espace de cours de l'ENT

OU

EC : Analyse de l'image

Volume horaire hebdomadaire : 12 CM et 12 TD

Enseignante responsable : Lucie LAVERGNE

Résumé du cours :

Le cours d'analyse de l'image fixe (peinture) s'intéresse à l'art pictural en Espagne aux XIX^e et XX^e siècles à travers quelques figures majeures telles que Goya, Sorolla, Picasso, etc. Après un bilan historique des différents mouvements artistiques (Romantisme, Avant-Gardes, etc.) des périodes concernées, nous observerons les spécificités de ces différents peintres. En TD, l'accent sera mis sur la méthodologie de l'analyse plastique et iconique à travers l'étude de quelques œuvres majeures.

Compétences évaluées :

- Développer une argumentation avec esprit critique
- Mobiliser des connaissances historiques, des références culturelles et artistiques permettant de construire des mises en perspective et des transferts entre les aires géographiques, politiques et culturelles relevant de la langue maternelle et de la ou des langues visées.
- Formuler à l'écrit et à l'oral des analyses, synthèses et traductions écrites, de la langue étudiée vers la langue maternelle ou réciproquement.

Modalités de l'examen :

Voir tableau des MCCC.

Bibliographie :

- AUGÉ Jean-Louis, *L'art en Espagne et au Portugal*, Paris, Citadelles et Mazenod, 2000.
- *Picasso* (collectif), Paris, Taschen, 2004.
- TERRASSA Jacques, *L'analyse du texte et de l'image en espagnol*, Paris, Armand Colin, 2006.
- PARISOT Fabrice, *Peinture et culture. Vocabulaire, description et commentaire*, Paris, Ellipses, 1997.

UE 2.4 CULTURE COMPARÉE

1 enseignement au choix

EC : Actualités et contextes culturels européens (en anglais)

Enseignante : Gaëlle DUCOS

Volume horaire : 2 heures hebdomadaires

Résumé du cours :

Le cours se déroule en anglais et a pour objectif de familiariser les étudiants avec certains médias anglo-saxons, d'être capables de suivre l'actualité des pays européens grâce à un vocabulaire varié et utile dans beaucoup de contextes. Les ressources seront de l'écrit mais aussi de l'oral, de courtes vidéos, des extraits de journaux télévisés, des podcasts etc. Les aspects culturels et interculturels seront très importants, en comparant notamment le traitement d'un même sujet d'actualité (français ou européen) par des médias étrangers avec celui des médias français/européens. L'objectif est ainsi de faire réfléchir les étudiants à la perception que peuvent avoir les pays internationaux de l'actualité française et européenne.

Le niveau B1 est requis.

Modalités d'évaluation :

Voir tableau des MCCC.

OU

EC : Économie de la Culture

Volume horaire : 12 h CM + 12 h TD

Enseignant : Cyril BOISNIER

Résumé/description :

Ce cours d'économie de la culture aborde les thèmes suivants :

- les grands jalons de l'histoire de l'économie de la culture en France ;
- l'artiste, l'auteur, aspects économiques de son activité ;
- le marché de l'art et les industries culturelles en France ;
- le rôle du soutien public (État et collectivités locales).

Ce cours aborde la question de l'exception culturelle.

Les étudiants réalisent en groupe un projet culturel de leur choix en appliquant la méthode du management de projet

Contrôle des connaissances :

Voir tableau des MCCC.

Bibliographie succincte :

Ressources pédagogiques sur l'ENT

Isabelle Barbéris et Martial Poirson, L'Économie du spectacle vivant, Que sais-je ?, Presses universitaires de France, 2013.

Françoise Benhamou, L'Économie de la culture, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2004

David Throsby, Economics and Culture, Cambridge, Cambridge University Press, 2001

Compétences : L'étudiant comprend à l'aide du cours et d'un projet culturel, la singularité de l'économie appliquée à la culture, en particulier les modèles économiques et sociaux des industries, des organisations et institutions culturelles en France.

BLOC OUVERTURE ET PROFESSIONNALISATION

UE 2.8 DÉVELOPPEMENT COMPÉTENCES TRANSVERSALES

EC 1 Mettre en œuvre un projet culturel

Ateliers de pratique artistique en lien avec la culture hispanique en partenariat avec le Service Université Culture.

Attention : projet validé au semestre 2 mais pratique annuelle.

* Au choix un atelier de pratique artistique du S.U.C. de la liste ci-dessous :

Attention : projet validé au semestre 2 mais pratique au semestre 1

- Atelier théâtre en espagnol (encadré par Stéphanie URDICIAN)

Ce laboratoire théâtral en espagnol invite à explorer des pièces hispano-américaines contemporaines qui s'emparent des mythes, des questions de migrations et des identités hybrides. La proposition envisage de faire dialoguer les pièces de Sergio Blanco (*Kassandra*), Verónica Musalem (*New York versus el zapotito*) et Josefina Báez (*De Levente. 4 textos para teatro performance*) avec l'essai chicano de Gloria Anzaldúa, *Borderlands. La Frontera. The New Mestiza* et des témoignages (théâtre du réel) pour plonger dans une temporalité à la fois mythique et historique. À travers des extraits issus de ces différentes pièces, l'intention est de créer des formes courtes et performatives pour composer un « cabaret *fronterizo* » dans un espace de pratiques interdisciplinaires (théâtre, chant choral, chorégraphie, arts visuels).

L'atelier comprend les répétitions hebdomadaires (lundi 17 h 30-20 h 30 + 3 samedis) et un parcours du spectateur (sorties théâtre).

Objectifs pédagogiques : prise de parole en public, capacité d'écoute, de concentration et de mémorisation, engagement, créativité individuelle et collective, pratique de la langue espagnole.

Évaluation :

Voir tableau des MCCC, page 14.

OU

- Cinéma documentaire (*encadré par Camille Varenne, réalisatrice et programmatrice au Festival du Court Métrage*)

L'initiation consiste à maîtriser les techniques du tournage et du montage et à créer un film court original (3-5 minutes). Cet atelier vise à doter les participant.e.s d'une initiation aux techniques de réalisation, de montage à partir de prises de vues réelles ou d'archives filmiques (sur le logiciel professionnel PREMIERE PRO) et d'exploration des différentes formes d'écriture dans le champ du cinéma documentaire de création. La voix-off et le sous-titrage seront travaillés de manière située en s'inspirant des nouveaux médias numériques. Le processus de traduction sera également une étape centrale de l'écriture filmique. Les apprentis-cinéastes sont amené.e.s à faire en petit groupe l'expérience de la réalisation documentaire in situ à partir de contraintes techniques, suggérées selon la progression de l'atelier et les projets de chacun.e.

Compétences évaluées : Capacité à concevoir des contenus vidéos : techniques de tournage et de montage ; Mobiliser différentes techniques d'expression (verbale et non-verbale) et de jeu de l'acteur, faciliter la prise de parole en public, compétences relationnelles (développer sa relation au groupe, sa capacité d'écoute, relation à soi), développer sa créativité (conception d'une œuvre collective).

Modalités de l'examen :

Voir tableau des MCCC, page 14.

ET

EC. Création et gestion des associations et ONG's

Volume horaire : 12 h

Enseignant responsable : à définir

Résumé/description :

Nous vivons dans un monde où la place de l'engagement associatif est toujours plus essentielle, dans la poursuite d'un idéal du « vivre ensemble » inscrit dans une société solidaire d'inclusion et de partage. Ce cours s'inscrit dans une volonté de donner les clés pour comprendre le mouvement associatif et surtout donner les instruments pour mettre en pratique la création et la gestion d'une association et/ou ONG. Le monde associatif se professionnalise de plus en plus, ce cours est aussi l'occasion de former des étudiants à une possible ouverture professionnelle dans les structures associatives. [Cours présentiels et à distance]

Contrôle des connaissances :

Voir le tableau des MCCC, page 14.

Bibliographie succincte :

Bonnet, F. & Degryse, O., Le management associatif, Paris, Bruxelles, De Boeck & Larcier, 1997.

Delamarre, P., Créer et faire vivre son association, Paris, Dalloz, 2004.

Garrault, H., Communication et marketing de l'association, Lyon, Juris éd., 2008

Guide des Associations, Paris, la Documentation française, Journaux Officiels, 2009.

Hamidi, Camille « Eléments pour une approche interactionniste de la politisation : engagement associatif et rapport au politique dans des associations locales issues de l'immigration ». Revue française de science politique. 2006-02, vol.56 : n°1, p.5-25.

Morange, P., La gouvernance et le financement des structures associatives, octobre 2008.

Nourrisson, P., Histoire de la liberté d'association en France depuis 1789, Paris, Sirey, 1920.

Ryfman, P., Les ONG, Paris, Ed. La Découverte, 2009.

Siméant, J. & Dauvin, P. (dir.), ONG et humanitaire, Paris, Budapest, Torino, L'Harmattan, 2004.

Tocqueville, A. de, De la démocratie en Amérique, Paris, Gallimard, 1951 (1ère édition : 1835).

Vanderschelden, M., La place du secteur associatif et de l'action sociale dans l'économie – Deux dimensions de la vie sociale à l'aune des comptes nationaux, Insee Première, n° 1356, juin 2011.

UE 2.9 TRANSVERSALE MTU / O2i (3ECTS)

EC1 : Méthodologie du Travail Universitaire (MTU) (COURS AU S1)

Enseignant responsable : Rocío PRADO SÁNCHEZ

Compétence évaluée : Professionnalisation

Descripción y objetivos :

El curso pretende proponer a los estudiantes una serie de consejos metodológicos útiles para la práctica de los ejercicios universitarios que realizarán a lo largo de la carrera. Se intentará desarrollar una serie de mecanismos y métodos de trabajo a través de ejercicios precisos. La realización de las tareas también procurará cumplir un objetivo lingüístico y cultural ya que éstas suscitarán reflexiones sobre particularidades del español y nociones culturales del área hispana.

Evaluación:

Voir tableau des MCCC.

Bibliografía :

Michel Coeffe, *Guide Bordas des méthodes de travail*, Paris, Dunod, 1993.

Geneviève Lefort, *Savoir se documenter*, Paris, Enseignement supérieur, 1994.

Pilar Gómez Manzano y otros autores, *Ejercicios de gramática y de expresión con nociones teóricas*, 2002.

Edouard Jiménez, *200 Tests pour évaluer et enrichir votre Vocabulaire espagnol*, Pocket.

EC2 : O2i

Voir les indications données en début d'année par les responsables de ce cours.

Évaluation :

Voir tableau des MCCC.

UE 2.10 – LANGUE VIVANTE – LANSAD (3ECTS)

(LANSAD : LANgue pour Spécialistes d'Autres Disciplines)

Voir les départements concernés (prise de contact à la rentrée universitaire).
Coordination : M. Daniel RODRIGUES.

Langues offertes : anglais, allemand, italien, portugais, russe – niveaux débutant, intermédiaire, avancé, expérimenté.

MINEURE DISCIPLINAIRE EFE

UE 2.5 RENFORCEMENT ESPAGNOL 1

AU CHOIX

EC – Introduction à l’hispanisme 2

Enseignantes : Bénédicte MATHIOS et Lucie LAVERGNE

Résumé du cours :

Le cours « Figures féminines en Espagne : représentation et autoreprésentation » se pose la question de la place occupée par les femmes dans l’Histoire, dans la Culture, les Arts (notamment dans la Littérature) espagnols. Deux perspectives seront envisagées : comment les femmes sont-elles représentées par les hommes, les écrivains ? Comment les femmes se représentent-elles, elles- mêmes, dans leurs écrits, leurs discours ? Comment évoluent ces représentations et autoreprésentations au fil des siècles ? Nous évoquerons quelques « figures féminines » célèbres et nous nous demanderons comment les femmes peuvent s’affirmer comme sujet, se démarquant (ou se jouant) des stéréotypes et des normes sociétales.

Compétences évaluées :

- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Mobiliser des connaissances historiques, des références culturelles et artistiques permettant de construire des mises en perspective et des transferts entre les aires géographiques, politiques et culturelles relevant de la langue maternelle et de la ou des langues visées.
- Formuler à l’écrit et à l’oral des analyses, synthèses et traductions écrites, de la langue étudiée vers la langue maternelle ou réciproquement.

Modalités de l’examen :

Voir tableau des MCCC.

OU

EC – Presse franco-hispanique

Enseignant : Yonathan ALONZO HERRERA

Résumé du cours : le cours propose des exercices progressifs et diversifiés à partir des presses française et espagnole : synthèses et traductions d'articles, etc.

Compétences évaluées : bloc professionnalisation (capacité de synthèse, traduction de presse)

Modalités de l'examen :

Voir tableau des MCCC.

Bibliographie : CHOVELON Bernadette, MORSEL Marie-Hélène, *Lire la presse : Tome 2, Le compte rendu, La synthèse* Presses Universitaires de Grenoble, 2005.

<http://www.presseelectronique.com/france/pressefrancaise.htm>

<http://www.presseelectronique.com/espagne/presseespagne.htm>

UE 2.6 SCIENCES ET HISTOIRE POLITIQUES

EC Introduction aux sciences politiques

(24h) M. Oliver SCHULZ (*Études Franco-Allemandes*)

Dans une approche internationale et comparative, nous aborderons les idées et les courants politiques et leur histoire, les partis politiques et leur organisation, les médias, les sondages et la communication politique, les défis actuels tels que le vote contestataire, l'abstentionnisme ou les populismes, les modes de scrutin ainsi que les clivages entre les formations politiques.

Modalités d'évaluation :

Voir tableau des MCCC.

UE 2.7 HISTOIRE INSTITUTIONNELLE

EC. Histoire institutionnelle

Descriptif à venir

MINEURE PORTUGAIS

Le descriptif complet concernant les cours de la Mineure Portugais se trouvent dans le livret des études portugaises.

UE 2.5 TRADUCTION PORTUGAIS

EC Thème Portugais 2

EC Version Portugais 2

UE 2.6 LANGUE ORALE ET ÉCRITE PORTUGAIS DÉBUTANT

EC Expression écrite Portugais débutant

EC Expression orale Portugais débutant

OU

UE 2.6 LANGUE ORALE ET ÉCRITE PORTUGAIS NON-DÉBUTANT

EC Expression écrite Portugais non-débutant

EC Expression orale Portugais non-débutant

UE 2.7 CULTURE DU PORTUGAL

Au choix :

EC Cultures et Sociétés Portugal 2

OU

EC Littérature Portugal

SÉJOUR À L'ÉTRANGER

Universités partenaires dans le cadre du programme Erasmus :

- **Espagne** : Burgos, Ciudad Real, Granada, Huelva, Lleida, La Rioja, Madrid, Oviedo, Zaragoza, Valencia, Córdoba, Valladolid.

Conventions bilatérales - Espagne : Valladolid ; Ciudad Real

- **Amérique Latine** : Santa Fe, Cuyo (Argentine); Guadalajara (Mexique); Arequipa (Pérou), Valparaíso (Chili).

Nous déconseillons les séjours en Amérique Latine du fait des difficultés liées aux incompatibilités de visa stage/étude.

- Pologne : Wrocław

- Maroc : Fez, Rabat

Dans tous les cas, les étudiants doivent commencer leurs démarches au cours de l'année précédant leur départ. Pour cela, il convient de consulter régulièrement l'ENT et les panneaux d'affichage du département d'espagnol où seront indiquées différentes informations : réunions d'information, dates d'inscriptions...

M. Michaël GRÉGOIRE, responsable des échanges d'étudiants, organise au mois de décembre ou en janvier une réunion d'information concernant les modalités d'inscription au programme Erasmus.

Pour plus de détails sur les universités partenaires et les conventions, sur les démarches administratives, les aides financières, etc., consulter le site des Relations Internationales, rubrique Partir étudier à l'étranger.

PROCÉDURE DE DÉPART

Financements possibles (Études et stage)

Objectifs visés

Autonomie, enrichissement académique et professionnel, maîtrise de la langue, acquisition de compétences interculturelles, expérience et connaissance du marché du travail européen.

Contenus de l'année de L3 (voir livret L3 EFE sur le site de l'UCA)

L'étudiant en N3 Études Franco-Espagnoles doit obtenir 60 ECTS pour valider son année. Pour ce faire, il suivra des enseignements proposés dans les cursus de licence d'espagnol et de français (Grado de Español Lengua y Literatura, Grado de Francés-

Inglés Filología moderna). Le choix des matières optionnelles se fait en concertation avec le responsable pédagogique de l'échange à Clermont-Ferrand et le responsable pédagogique de la Licence. Pour valider sa licence (180 ECTS), il devra réaliser un stage d'une durée totale de 16 semaines (sur l'ensemble de la licence).

Aides à la mobilité et procédures

Erasmus Étude : mobilité d'étude

Contact : Direction des Relations internationales Université Clermont Auvergne – Sandrine GIDON / tél. +33 4 73 40 61 21 Sandrine.GIDON@uca.fr

Montant de l'aide : 750-1500€ (mensualités de 150€ sur 6 ou 10 mois).

Erasmus Stage : mobilité de stage

Contact : Bureau des Stages UFR LCC

Montant de l'aide : 350€/ mois pendant 3 mois (durée du stage)

L'étudiant peut bénéficier consécutivement d'une bourse ERASMUS ÉTUDES et d'une période ERASMUS STAGES et vice versa, sans pour autant pouvoir excéder 24 mois. Si une mobilité ERASMUS ÉTUDES et une mobilité ERASMUS STAGES sont réalisées par un étudiant dans le cadre d'une même année universitaire, la durée totale des deux mobilités ne peut excéder 12 mois.

ATTENTION : Il est impératif qu'il n'y ait pas de chevauchement entre les dates ERASMUS ÉTUDES et les dates ERASMUS STAGES.

Ces bourses sont destinées à couvrir une partie des frais liés au départ en mobilité et n'ont pas vocation à prendre en charge le coût total de la mobilité à l'étranger.

Plus d'informations sur Erasmus Stages :

<http://www.uca.fr/international/partir-a-l-etranger/faire-un-stage-a-l-etranger/>

<http://www.uca.fr/international/partir-a-l-etranger/faire-un-stage-a-l-etranger/les-stages-conventionnes-erasmus-/>

Procédure stage à l'étranger :

<http://www.uca.fr/international/partir-a-l-etranger/faire-un-stage-a-l-etranger/les-stages-a-l-etranger-procedure/>

Autres financements hors statut Erasmus

* Bourse de Complément Mobilité du Ministère (800€) L'aide à la mobilité du ministère est destinée aux étudiants boursiers participant à un programme d'échanges ou effectuant un stage à l'étranger inscrit dans leur cursus d'études. Pour une demande d'aide à la

mobilité du ministère, il faut constituer un dossier de candidature à une mobilité internationale. Aucun dossier de demande de bourse de complément de mobilité du Ministère ne sera accepté au-delà du 15 mai pour l'année en cours.

* Bourse de la région Auvergne-Rhône-Alpes (500€) – Aide à la Mobilité Internationale (AMI)

La bourse du Conseil Régional est attribuée à tous les étudiants partant en échange pour une durée minimale de 9 semaines dans le cadre d'un DU, DUT, d'une Licence, d'un Master ou d'un stage reconnu dans le cursus (hors doctorat et formation continue). Demande en ligne : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/aide/75/89-bourse-ami-aide-a-la-mobilite-internationale-enseignement-superieur-recherche-innovation.htm>

* Bourse du service des Relations Internationales (166€ Europe) L'aide du service des Relations Internationales de l'université n'est cumulable qu'avec la bourse de la région. Son rôle est de soutenir la mobilité des étudiants qui ne sont ni boursiers sur critères sociaux, ni boursiers Erasmus, mais partent dans le cadre d'une convention bilatérale (hors EFA, INVOGE et tout programme d'échange ayant un financement propre).

* AIDES FINANCIÈRES destinées aux étudiants réalisant un séjour d'études hors Europe ou dans une destination européenne n'ouvrant pas droit au statut Erasmus

Conditions à remplir pour l'obtention de la BOURSE DU CONSEIL RÉGIONAL d'AUVERGNE-RHÔNE-ALPES (conventions et hors conventions) - La bourse du Conseil Régional est octroyée à l'étudiant inscrit à l'UCA (toute nationalité et tout diplôme y compris D.U) qui réalise un séjour à l'étranger d'une durée égale ou supérieure à 2 mois, soit pour un cursus d'études en parcours Licence ou Master, soit pour un stage en université ou en entreprise, reconnu dans le cursus. La demande doit être faite par l'étudiant directement en ligne sur le site web du Conseil Régional (<https://bfss.cr-auvergne.fr>). - Elle est cumulable avec toutes les autres bourses.

COMPLÉMENT MOBILITÉ DU MINISTÈRE (conventions et hors conventions) – La bourse de Complément Mobilité est destinée à l'étudiant suivant un programme d'échanges ou effectuant un stage international qui doit s'inscrire dans le cadre de son cursus d'études.

- Elle est octroyée à l'étudiant boursier national sur critères sociaux. - L'étudiant doit préparer un diplôme national de l'enseignement supérieur. Est exclu de ce dispositif, l'étudiant inscrit à un Diplôme Universitaire (DU) ou à un doctorat. - La durée du séjour aidé de l'étudiant à l'étranger ne peut être inférieure à 2 mois complets ni supérieure à 9 mois consécutifs. - Au cours de l'ensemble de ses études supérieures, l'étudiant ne pourra bénéficier d'une aide à la mobilité cumulée supérieure à 9 mois. - Son montant ne peut être inférieur au nombre de mensualités de base soit 400 € x 2 mensualités.

Conditions à remplir pour percevoir la BOURSE DU SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES (conventions bilatérales) - La bourse du service des Relations Internationales de l'Université Blaise Pascal qui s'ajoute à la bourse du Conseil Régional, n'est par contre cumulable ni avec la bourse de Complément Mobilité, ni avec la bourse Erasmus. - Cette aide versée une seule fois pour un séjour réalisé dans le cadre d'une convention bilatérale, est variable en fonction des destinations.

- Elle est octroyée pour des séjours d'études et pour des stages non rémunérés d'au moins 2 mois réalisés dans le cadre des conventions bilatérales signées par l'Université Blaise Pascal. Seuls ouvrent droit les séjours pour les parcours Licence ou Master ; les formations en doctorat n'ouvrent pas droit.

Tout étudiant boursier national sur critères sociaux peut cumuler la bourse nationale avec la bourse de Complément Mobilité du Ministère, la bourse du Conseil Régional et celle de la Ville de Clermont-Ferrand (pour les villes jumelles). Par contre, l'aide du service des Relations Internationales est réservée à l'étudiant non boursier sur critères sociaux pour des séjours réalisés dans le cadre d'une convention bilatérale signée par l'Université Clermont Auvergne (parcours Licence et Master).

Voir aussi le lien suivant : <https://www.uca.fr/international/partir-a-l-etranger/je-suis-etudiant/beneficier-d-aides-financieres>

La pratique du stage

Préambule

Il est rappelé que le ou les stages doivent se dérouler soit entre le N2 et le N3 soit en N3. Il est d'une durée de 300 heures minimum (soit 8 semaines à temps plein ou 16 semaines à temps partiel), dont au moins 150 heures en Espagne ou dans un autre pays hispanophone (soit 8 semaines à temps partiel). Cette durée est nécessaire pour valider les 12 crédits ECTS du contrat d'études. Le reste du / des stages peut être fait en France. Le tout doit avoir lieu jusqu'au 31 août de l'année du N3. Les stages seront tutorés et devront donner lieu à un rapport de stage qui sera soutenu devant un jury. NB : Au-delà des 300 heures, le stage est facultatif mais conseillé dans la perspective d'un recrutement ou d'un gain d'expérience dans le milieu professionnel que vous convoitez, en France, en Espagne ou dans un autre pays hispanophone.

SITE CARNOT

Secrétariat du département d'Études hispaniques : + 33 (0)4 73 40 63 75 Courriel : dpt.espagno1.lcc@uca.fr – nicolas Madéore – Pôle langues et cultures étrangères, rez-de-jardin – 34 av Carnot (actuellement en télétravail)

Secrétariat du département d'Études lusophones : + 33 (0)4 73 40 63 75 Courriel : dpt.espagno1.lcc@uca.fr – Nicolas Madéore – Pôle langues et cultures étrangères, rez-de-jardin – 34 av Carnot

Secrétariat LANSAD/CLES : +33 (0)4 73 40 63 92 Courriel : Aurél1e.Brosse@uca.fr (anglais) et Elora@LEPRESLE@uca.fr (autres langues) – Service Commun des Langues Vivantes – Centre des Langues et du Multimédia, 34 av Carnot

SITE GERGOVIA

Secrétariat de Lettres Modernes : + 33 (0)4 73 34 65 22 / Courriel : français@uca.fr – Thomas BOISSONNADE – 1^{er} étage – 29 bd Gergovia

Parcours pluridisciplinaire : + 33 (0)4 73 34 65 98 / Courriel : Marie.RANCE@uca.fr – Marie RANCE – Bureau 207 Ter – 2^e étage – 29 bd Gergovia